

PROJET EDUCATIF

COMMUNE DE BOIS LE ROI

En conformité avec la **convention des droits de l'enfant**, le Conseil Municipal approuve le projet éducatif suivant :

La commune intervient **en complément de ce que les familles apportent aux enfants** à partir de 3 ans et aux adolescents

La commune souhaite accompagner le développement des enfants et des jeunes en **suscitant leur participation aux projets selon leur âge et leur degré de maturité.**

La commune a la volonté de permettre aux enfants de s'impliquer pleinement dans des projets afin qu'ils s'épanouissent **au sein de la collectivité** avec l'appui de structures éducatives et pédagogiques, gérées par des équipes de professionnels.

Grâce aux activités culturelles, sportives, environnementales ou caritatives, les valeurs de citoyenneté, de tolérance, de respect et de générosité, de même que l'autonomie et le développement personnel, sont accompagnés et développés pour contribuer à ce que **l'enfant devienne un adulte responsable et autonome.**

Pour les 5 prochaines années, la commune souhaite orienter la politique enfance/jeunesse vers deux enjeux jugés prioritaires : le développement durable et la construction européenne.

La politique sera conduite à travers des actions dans les domaines du social, de l'environnement, des échanges linguistiques, dans une démarche participative et constructive.

Les moyens de cette politique prendront en compte le soutien aux associations par des subventions attribuées en fonction de contrats d'objectifs.

Les domaines d'intervention

1) Le social et le sociétale

A) à travers la déclinaison des valeurs : citoyenneté, solidarité, exprimées dans / par :

- l'apprentissage de règles élémentaires de la vie en collectivité et du respect mutuel : établissement de règles de vie communes dans des lieux partagés par les différentes communautés éducatives et les associations, à l'exemple de la « charte de la pause méridienne »,
- la promotion de la solidarité : ex : participation de l'accueil de loisirs au Restaurant du Cœur, transformation de la course annuelle de notre école primaire en une « course contre la faim », participation au Téléthon, échanges entre les enfants de l'accueil de loisirs et ceux du château de Brolles,
- l'incitation pour nos jeunes à participer aux formations de prévention et secours civiques de niveau 1
- le relais dans les écoles des actions des associations qui agissent pour les personnes en situation de handicap : à l'instar du club de tennis, recycler les balles de tennis qui permettent la réalisation de terrain pour les personnes en situation de handicap,

- le maintien des liens intergénérationnels en veillant à la pérennisation du bus pédestre bâti sur cette valeur, voire à son développement, en faisant intervenir les enfants pendant la « Semaine Bleue » afin qu'ils chantent pour leurs aînés pendant la pause méridienne,
- le maintien du devoir de mémoire en faisant participer les écoles aux cérémonies commémoratives, notamment celles du 11 novembre et du 8 mai,
- la découverte des œuvres du patrimoine culturel en donnant à nos jeunes l'envie de poursuivre la réalisation de fêtes traditionnelles, en insistant sur leur participation à des événements dans la ville : Art 2009, Faites des associations, Journée du Patrimoine ...,

B) en aidant les jeunes à devenir autonomes et responsables, par :

- la mise en place d'une aide au permis de conduire afin qu'ils puissent se déplacer, en échange d'un service associatif pour la collectivité,
- le maintien de la distribution du mensuel de la commune par des jeunes pour qu'à travers ce biais ils aient accès à un emploi rémunéré tout en participant à une action citoyenne,
- la mise en place d'un dispositif « sac Ados » afin qu'ils trouvent une aide financière et méthodologique pour entreprendre des voyages aux cours desquels ils peuvent atteindre les buts d'autonomie, de culture et de mise en situation de responsabilité, recherchés.

A plus long terme, changer les mentalités individualistes grâce à la mutualisation des connaissances afin de brasser les générations et bâtir des relations durables et complices.

2) l'Environnement en mettant l'accent sur la prévention, la sécurité, dans les lieux dédiés à la jeunesse et avec le concours des acteurs oeuvrant pour elle écoles, accueil de loisirs, associations

Par la mise en place d'actions tel :

- Le tri et le recyclage des déchets, le recyclage du papier, les activités de jardinage et de compostage,
- le recyclage des cartouches d'imprimantes au profit d'associations,
- Un « nettoyage de printemps » en impliquant les enfants, avec le concours de l'Accueil de Loisirs, ainsi que les adolescents en leur offrant, en échange de leur participation, l'inscription à des « journées oxygène »,
- la lutte contre l'inactivité en proposant à l'enfant/acteur des activités physiques dès le plus jeune âge : à ce titre subventionner des associations sportives, continuer à rémunérer un animateur sportif dans les écoles, pérenniser le bus pédestre , développer les stages « journées Oxygène » ...,
- L'apprentissage des règles de sécurité routière en utilisant le support DVD, le circuit, créés à cet effet, y ajouter la composition d'une chanson par l'intervenant musical au cours d'ateliers sur l'écomobilité,
- La création d'un atelier pendant la pause méridienne sur les énergies renouvelables (cellules photovoltaïques sur le toit de l'école Olivier Métra),
- la fabrication de nichoirs à oiseaux et leur entretien pendant la pause méridienne,

- La visite des lieux où se pratique le développement durable : l'usine de traitement des eaux usées, l'observatoire ou le pavillon de l'eau,
- L'intensification des aliments Bio en restauration scolaire au fur et à mesure des possibilités d'approvisionnement.

A plus long terme, protéger notre patrimoine, humain, urbain, culturel et le transmettre à nos enfants et petits enfants.

3) Les échanges en faveur d'une construction européenne aux cours desquels s'expriment également la valeur citoyenneté, mais aussi celles de socialisation, tolérance, enrichissement culturel

Dans ce but :

- favoriser l'initiation et l'apprentissage des langues vivantes dès la maternelle et bien entendu dans les écoles élémentaires en s'assurant que les établissements disposent des moyens humains et matériels nécessaires,
- promouvoir des échanges culturels, sportifs et linguistiques avec l'accueil de loisirs, les écoles et le collège, ainsi qu'avec nos associations, ex : soutenir les voyages et les échanges effectués au sein du collège via le foyer par des aides financières individuelles ponctuelles, soutenir notre association de jumelage dans sa recherche d'emplois saisonniers, tant à destination des jeunes bacots que des jeunes allemands,
- faire participer les jeunes de notre ville jumelle actuelle et celles éventuelles à venir aux cérémonies commémoratives (11 novembre par exemple) et à tout événement célébrant l'Europe,
- mettre en place des dispositifs permettant aux jeunes de participer à des chantiers internationaux

Comme mis en exergue, la conduite de l'ensemble de ces actions repose sur une démarche participative

Car sont visés :

- le développement du partenariat avec les écoles et les associations afin d'harmoniser la réflexion sur les actions éducatives en direction des jeunes,
- la promotion des loisirs, aussi bien culturels que sportifs, en les rendant accessibles à tous les enfants et adolescents,
- l'accroissement de la communication et le soutien aux initiatives des jeunes par la création d'un journal « Kiosque jeunesse » réalisé avec leur concours et distribué dans tous les foyers de la ville, contribuant ainsi à la valorisation d'une image positive de la jeunesse,

Pour qu'à plus long terme, ces enfants, puis ces jeunes, devenus adultes, forts de ces enseignements, aiment à les reproduire et les transmettent à leur tour à leurs enfants

Conformément à ce projet, un projet pédagogique réalisé par structure en précise les objectifs et les moyens mis en œuvre pour les réaliser.